

2022 / 74

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BON Françoise - BRUNIER Thierry – COLLIARD Dominique – GERMANAZ Sylvie – GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GSELL Bernard - KALIAKOUDAS Evelyne – MARTINOT Gabriel – MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie – RICHIER Maryse – VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : Mme BRUNOD Aurore à M. COLLIARD Dominique
M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
M. DUNAND François à Mme GROS Claudine
M. GUILLARD Paul à Mme GERMANAZ Sylvie
Mme JAY Hélène à Mme BON Françoise
M. ROUX-MOLLARD Alain à M. BRUNIER Thierry

Date de Convocation :
23 juin 2022

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 17
Votants : 23

EXCUSEE : Mme MORARD Ghislaine

Monsieur Jean-Michel VORGER est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Modification du règlement intérieur du Centre aquatique du Morel

Monsieur Marc MATHIS, Vice-Président en charge du Centre Aquatique, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le règlement intérieur de fonctionnement de ce service et présente les principales modifications.

Il invite l'assemblée à approuver ce règlement intérieur modifié.

Vu le règlement intérieur,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le règlement intérieur tel qu'annexé.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
23			

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.**

Le Président,

André POINTET